



NOUVELLES DE LA FEANTSA

Appel à contributions : European Journal of Homelessness Vol. 9, N° 2. 2015 : Édition spéciale sur la mise en œuvre des stratégies de lutte contre le sans-abrisme au niveau local

L'équipe éditoriale de l'European Journal of Homelessness, qui contribue à améliorer la connaissance du sans-abrisme et de l'exclusion liée au logement en Europe, est [à la recherche d'articles](#), qui fournissent des études de cas du contexte et des défis de la mise en œuvre de stratégies nationales de lutte contre le sans-abrisme au niveau régional ou local. Ces articles constitueront une section spéciale du journal. Les articles doivent être envoyés au rédacteur en chef, [Prof. Eoin O'Sullivan](#) avant le 5 juin 2015.

Conférence politique 2015 de la FEANTSA – Ouverture des inscriptions

Les [inscriptions](#) sont ouvertes pour la [conférence](#) politique 2015 de la FEANTSA : « Exclusion et absence de chez soi, des réalités locales avec une dimension européenne : Grande cause pour relier l'échelon local à l'Europe », qui se tiendra à Paris du 18 au 20 juin 2015. Cette année, la conférence politique de la FEANTSA rassemblera 300 professionnels du sans-abrisme pour :

1. Soutenir les politiques et pratiques dans le domaine du sans-abrisme, avec un accent sur les services sociaux et l'innovation politique, pour aider les professionnels à découvrir les pratiques existantes dans les autres États membres de l'UE.
2. Relier les réalités locales aux différents cadres politiques/juridiques européens, en mettant en exergue les synergies existantes et potentielles.
3. Fournir un espace pour l'émergence de nouvelles dynamiques transnationales grâce aux sessions de networking.

La date butoir pour les inscriptions est le 1er juin 2015.

Communiqué de presse : S'engager à éradiquer la tuberculose et les inégalités en matière de santé – Message de la FEANTSA à la Conférence ministérielle européenne de Riga sur la tuberculose

À l'occasion de la première conférence ministérielle européenne sur la tuberculose organisée par la Présidence lettone, la FEANTSA a attiré l'attention sur les inégalités en matière de santé qui persistent aujourd'hui, permettant la propagation de la tuberculose parmi les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables, à savoir les personnes sans domicile. Lire notre [communiqué de presse](#).

Communiqué de presse : La stratégie européenne en regard de l'alcool doit aborder les inégalités en matière de santé affectant les personnes sans domicile

Dans un [communiqué de presse](#), la FEANTSA salue la résolution adoptée par le Parlement européen demandant une nouvelle stratégie européenne pour lutter contre les dégâts causés par l'alcool en Europe, et invite la Commission européenne à s'engager à développer une nouvelle stratégie européenne relative à l'alcool (2016-2022).

La FEANTSA signe un communiqué de presse conjoint sur les morts dans le Méditerranée, une honte pour le Conseil européen

La FEANTSA a signé un [communiqué de presse conjoint](#) avec 37 autres organisations sur la problématique des décès de migrants dans la Méditerranée et la réaction du Conseil européen face à ce problème.

La FEANTSA signe une lettre conjointe sur les migrants dans la Méditerranée

Les organisations signataires de [cette lettre conjointe](#) ont été effarées d'apprendre les décisions adoptées le lundi 20 avril par le Conseil européen des Ministres. Au lieu de s'engager à faciliter la réinsertion des réfugiés et à développer des initiatives de logement, le Conseil se limite à une rhétorique qui a non seulement démontré son inefficacité, mais qui a également engendré une hausse des tragédies humaines dans les frontières maritimes européennes.

Le magazine « Sans Abri en Europe » sur la participation

La participation des personnes sans domicile est prioritaire et peut avoir des résultats à différents niveaux. Elle devrait surtout toujours avoir un impact positif sur les personnes sans domicile. Cela peut permettre à celles-ci d'accroître leurs compétences et leur confiance en elles. L'autonomisation (permettre aux personnes sans domicile d'accéder à leurs droits et de réaliser leur potentiel et leurs aspirations) est dès lors un des objectifs de la participation. Le [nouveau magazine](#) « Sans Abri en Europe » sur la participation et la sortie du sans-abrisme est maintenant disponible.

Réunion de l'Intergroupe du PE sur le sans-abrisme dans le cadre de la stratégie Europe 2020

Le 21 avril, l'intergroupe du Parlement européen sur la pauvreté extrême et les droits de l'homme a organisé une [audience](#) sur le sans-abrisme, présidée par l'eurodéputée Sylvie Goulard. Le représentant du gouvernement français Sylvain Mathieu, le directeur de la FEANTSA Freek Spinnewijn, la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur le droit au logement Leilani Fahra, et Juan Jiménez et Dani García de l'organisation ATD Quart-Monde en Espagne ont donné des présentations. Le reste du temps a été consacré à des discussions entre les eurodéputés. L'intergroupe publiera un document présentant sur attentes de la Commission Juncker sur le sans-abrisme, qui sera envoyé à la Commissaire européenne pour l'Emploi, les Affaires sociales et l'Inclusion, Marianne Thyssen.

Réunion du projet sur les sorties du sans-abrisme

Les partenaires du [projet Erasmus + sur les sorties du sans-abrisme en Europe centrale](#) se sont réunis pour la deuxième fois à Budapest les 17 et 18 avril. La réunion du vendredi 17 a commencé avec un mot de bienvenue de Boróka Fehér et l'introduction des participants. Outre la représentante du secrétariat de la FEANTSA, une vingtaine de personnes venant de différents pays impliqués dans le projet étaient présentes.

Modérée par Luca Koltai de l'organisation Habitat for Humanity, en Hongrie, la réunion a commencé par un aperçu des politiques de logement et de lutte contre le sans-abrisme en Hongrie, donnée par le membre hongrois du CA de la FEANTSA, Péter Bakos. Ensuite, plusieurs solutions locales à Budapest ont été présentées, comme un projet de logement d'abord et un projet de logement accompagné pour les sans-abri. Des études de cas ont également été présentées, suivies d'une discussion entre les participants.

Le samedi matin, les représentants du projet se sont réunis pour une réunion de direction alors que les autres participants ont visité des projets locaux.

NOUVELLES EUROPÉENNES

Examen par les pairs d'HABITACT : Odense, Danemark

L'[examen par les pairs d'HABITACT](#) 2015 a été accueilli par la ville d'Odense les 9 et 10 avril. Le [document de discussion](#), rédigé par un expert indépendant, Dr Volker Busch-Geertsema, passe en revue les réponses au sans-abrisme et à l'exclusion sociale au niveau européen, analyse le sans-abrisme dans le contexte national danois, et donne un aperçu des éléments clés des politiques de lutte contre le sans-abrisme et des politiques urbaines pour créer une ville inclusive. Un [article dans Euronews](#) décrit la politique locale étudiée.

L'impact de la crise sur les droits fondamentaux dans l'UE

Le [rapport du Parlement européen](#) relatif à l'impact de la crise sur les droits fondamentaux dans les États membres de l'UE mentionne les personnes sans domicile parmi les groupes les plus touchés par la crise, notamment en termes d'accès aux soins de santé et au droit au logement, et met en lumière une hausse du sans-abrisme depuis le début de la crise.

Rapport de synthèse sur l'investissement social

Deux ans après l'adoption du Paquet sur l'investissement social, la Commission a décidé d'analyser la façon dont les réformes politiques des États membres ont permis de soutenir les objectifs politiques du paquet. La Commission a demandé au réseau européen d'experts sur la politique sociale d'évaluer l'approche globale relative à l'investissement social dans 35 pays. Les conclusions des experts nationaux ont été rassemblées dans un rapport de synthèse : [l'investissement social en Europe : Une étude des politiques nationales](#). La Commissaire Thyssen a salué le rapport dans un [communiqué de presse](#).

Collaboration entre le PE et des services sociaux pour créer des emplois

Des prestataires de services sociaux et des décideurs politiques [se sont réunis](#) au Comité économique et social européen en mars en vue de [collaborer](#) sur la façon dont il est possible d'inscrire l'investissement social à l'agenda de la Commission européenne. Cette réunion a été organisée par Social Services Europe. Dans un contexte où les niveaux de chômage et de pauvreté sont tellement élevés, le programme de travail 2015 de la Commission ne se penche pas suffisamment sur les investissements sociaux. Les intervenants ont discuté des solutions pour changer les choses et pour aborder les défis

potentiels dans le secteur social et des soins de santé.

Des institutions aux soins de proximité : Blog du Groupe d'experts européens

Le groupe d'experts européens sur la transition des soins en institution vers les soins de proximité, dont la FEANTSA est membre, a lancé un [blog sur son travail et ses activités](#). Le groupe est une coalition d'acteurs représentant les personnes présentant des besoins d'accompagnement et leurs familles, incluant des enfants, des personnes handicapées, des personnes sans domicile et des personnes souffrant de troubles psychiques, et des prestataires de services, des autorités publiques et des organisations intergouvernementales. Le blog fournira des mises à jour sur le travail du groupe et ses publications.

La Commission européenne accepte d'utiliser l'indice de progrès social

Petite victoire pour les militants demandant une approche davantage holistique pour mesurer la santé des nations : la Commission européenne s'est engagée à intégrer des considérations sociales et environnementales dans son processus décisionnel économique. La Direction générale de la politique régionale et urbaine de la Commission a accepté d'utiliser l'indice de progrès social (Social Progress Index) (SPI), qui permet aux pays d'évaluer leur capacité à traduire des succès économiques en succès sociaux, afin décider la façon dont il convient d'allouer les 63,4 milliards d'euros aux régions défavorisées de l'Union européenne.

NOUVELLES DE NOS MEMBRES

Danemark : Project UDENFOR collabore avec la ville de Copenhague sur les migrants sans domicile vulnérables

Project UDENFOR et d'autres organisations ont reçu un financement de la ville de Copenhague afin de cibler spécifiquement les migrants sans domicile particulièrement vulnérables dans leur travail. Elles collaboreront avec le département « sans-abrisme » de Copenhague sur un [projet](#) qui se concentrera sur la satisfaction des besoins basiques des migrants sans domicile.

Espagne : Réponse au discours stigmatisant d'une candidate à la Mairie de Madrid

La FEPSH a publié un [communiqué de presse](#) condamnant un [discours](#) de la candidate du Parti populaire à la Mairie de Paris, Esperanza Aguirre, dans lequel elle a [promis](#) d'étudier les raisons pour lesquelles il est permis de vivre dans la rue, affirmant que les sans-abri portent préjudice au tourisme dans la ville. La FEPSH affirme que le sans-abrisme est un problème de droits de l'homme, et non un problème de nuisance publique. Selon le communiqué, le discours de la candidate du Parti populaire démontre un manque de conscience de la réalité des expériences des sans-abri, se limite à des préjugés qui blâment et criminalisent les personnes souffrant d'exclusion sociale et est un affront à la dignité des personnes sans domicile, déjà érodée par la violence structurelle que représente le sans-abrisme.

Le communiqué rappelle que le Plan d'action national espagnol sur l'inclusion sociale 2013-2016 présente des mesures pour lutter contre le sans-abrisme, incluant l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale intégrée pour les personnes sans domicile, qui est actuellement développée par le Parlement espagnol. La FEPSH demande à tous les partis politiques

participant aux prochaines élections locales d'inclure des mesures spécifiques sur le logement, l'inclusion et les droits des personnes sans domicile dans leurs programmes électoraux.

La FEPSH a également exprimé son inquiétude par rapport à la façon dont les nouvelles sont relayées par la presse, mettant en exergue le langage discriminatoire pour parler des personnes sans domicile, qui s'éloigne fortement de la réalité des personnes sans domicile et qui renforce les préjugés et rejette la responsabilité collective de la société par rapport à l'exclusion sociale.

Espagne : De quoi rêve-t-on sur le trottoir ?

Le 17 avril, les organisations, Solidarios para el Desarrollo et Acción en Red ont réalisé une [action de sensibilisation](#) intitulée "¿Qué se sueña en una acera ?" (De quoi rêve-t-on sur le trottoir ?) à Madrid, ainsi que dans d'autres villes où elles sont actives. Elles ont lu un manifeste et ont réalisé une flashmob afin de sensibiliser le public sur les expériences des sans-abri. Elles ont demandé que le gouvernement et les administrations locales libèrent les ressources nécessaires pour fournir des solutions durables au problème au lieu de se concentrer sur les réponses d'urgence.

France : Fin de la trêve hivernale et des alternatives peu perceptibles pour les sans-abri

Le 31 mars a marqué la fin de la trêve sur les expulsions locatives et la fermeture de certains centres d'hébergement d'urgence ouverts pour l'hiver en France. [Selon la FNARS](#), les risques de remise à la rue demeurent très forts malgré les créations ou pérennisations de 2 000 places annoncées par la Ministre déléguée au logement. L'engagement ministériel à ce qu'« aucune remise à la rue soit faite sans accompagnement et à que tout soit fait pour assurer la continuité de la prise en charge des personnes », s'annonce difficile alors que sur beaucoup de territoires les acteurs ne disposent d'aucune information des services déconcentrés, affirme la FNARS. Dans ce contexte, de nombreuses associations ont décidé de se mobiliser. Les 34 associations, y compris plusieurs membres de la FEANTSA, du [Collectif](#) des associations unies pour une nouvelle politique publique de logement des personnes sans-abri et mal-logées ont dénoncé cette politique et ont tenu une conférence de presse le 31 mars. Plusieurs postes de 115, le numéro d'urgence pour sans-abri, [se sont mis en grève](#), également le 31 mars, pour protester contre la fermeture de places hivernales et l'absence de réponse positive à donner aux personnes sans-abri.

Irlande : La non-modification des allocations de logement impliquera une hausse du sans-abrisme

L'organisation Simon Communities a [répondu](#) à la nouvelle selon laquelle le gouvernement irlandais n'augmentera pas les allocations de logement. L'organisation a affirmé que cette nouvelle était décevante et inquiétante pour les personnes avec lesquelles elle travaille dans la mesure où les loyers ont considérablement augmenté récemment et qu'il existe un écart trop important entre les allocations de logement et les loyers, ce qui est en soi une cause de sans-abrisme. Elle a également mis en exergue la pénurie de logements sociaux qui ne fait qu'aggraver le problème.

La fondation Peter McVerry Trust affirme que le refus d'augmenter les allocations de logement implique que le secteur locatif privé est fermé aux personnes sans domicile et aux autres personnes qui dépendent des allocations de logement.

Le gouvernement irlandais a défendu sa décision de ne pas augmenter les allocations de logement en affirmant qu'une hausse générale engendrerait une hausse des loyers. Focus Ireland a contesté cet argument, affirmant que les loyers avaient déjà augmenté d'environ 20% lors des deux dernières années sans la moindre hausse des allocations du gouvernement et que seul 1% des propriétaires acceptaient les locataires bénéficiant d'allocations de logement, ce qui implique que l'impact sur les loyers serait de toute façon minime.

Irlande : Réaction à la décision du gouvernement d'interdire la discrimination à l'encontre des locataires bénéficiant d'allocations de

logement

Focus Ireland a [salué](#) la volonté du gouvernement irlandais d'interdire la discrimination à l'encontre des locataires bénéficiant d'allocations de logement. Toutefois, l'association a souligné que cette décision ne suffirait pas à améliorer l'accès à la location pour ces personnes. Focus Ireland a affirmé que les propriétaires rejettent souvent le système des allocations de logement en soi. L'association a également affirmé qu'il était indispensable que les programmes d'aide à la location soient efficaces tant pour les locataires que pour les propriétaires et les contribuables, et a invité le gouvernement à augmenter les allocations de logement et à mieux réglementer les loyers.

Italie : Nouveau conseil de fio.PSD

Lors de son Assemblée générale du 19 mars, fio.PSD a élu les membres de son Conseil. Cristina Avonto a été élue présidente. Domenico Leggio sera vice-président, Danilo Tuccillo le trésorier, et Alessandro Carta et Alessandro Pezzoni les autres membres du Conseil.

Luxembourg : Sozialalmanach

Depuis 2007, le [Sozialalmanach](#) de Caritas Luxembourg est publié tous les ans au préalable du discours du Premier ministre sur l'état de la nation et sert comme instrument de dialogue avec les décideurs politiques, la société civile et l'économie.

L'édition 2015 du Sozialalmanach a été présentée le 24 avril. Dans cette édition, Caritas Luxembourg analyse la situation sociale récente du Luxembourg et se consacre au thème de la justice fiscale.

Pays-Bas : Crainte d'une hausse du sans-abrisme

La Federatie Opvang craint une hausse considérable du nombre de personnes sans domicile aux Pays-Bas à la suite d'une nouvelle loi selon laquelle une personne bénéficiant d'allocations et vivant en cohabitation avec d'autres adultes sera confrontée à une réduction de ses allocations. De fait, selon cette législation, ces personnes partagent les dépenses et nécessitent dès lors moins d'allocations sociales.

La Federatie Opvang affirme que cela engendrera plus que probablement des situations où des amis ou familles de personnes sans domicile aimeraient les accueillir chez eux mais n'oseraient pas le faire de peur de perdre une partie de leurs allocations et d'être « punis » pour vouloir loger quelqu'un. La fédération a déjà constaté une hausse du nombre de ses usagers.

Portugal : Inquiétudes relatives à la stratégie de lutte contre le sans-abrisme

En mars 2015, le ministère portugais de la Solidarité, du Travail et de la Sécurité sociale a accueilli une délégation de représentants d'organisations travaillant avec les personnes sans domicile (AMI, EAPN, FNERDM, CAIS, AEIPS) qui ont exprimé leurs inquiétudes concernant la stratégie nationale de lutte contre le sans-abrisme (ENIPSA). Les organisations ont parlé de tout le travail qui a été réalisé pour mettre en œuvre la stratégie, malgré l'absence de coordination centrale et de suivi, et ont souligné que la stratégie se terminera en 2015. Etant donné la situation actuelle, elles ont proposé un prolongement de la période de mise en œuvre. Le groupe cherche maintenant à organiser une réunion avec le président de l'Institut de la sécurité sociale afin de transmettre leurs inquiétudes et recevoir une réponse concrète.

Serbie : Finaliste du Prix mondial de l'Habitat 2014

Le concept de « logement social dans un environnement favorable », que le membre de la FEANTSA Housing Center en

Serbie met en œuvre depuis maintenant 10 ans, a été [sélectionné](#) parmi les 10 finalistes du célèbre concours dans le domaine du logement, le Prix mondial de l'Habitat.

Ukraine : Recherche de fonds pour un projet destiné aux sans-abri

Le fonds de bienfaisance ukrainien « Partenariat social » recherche des fonds pour financer un [projet](#) qui aidera les sans-abri à renouveler leurs papiers d'identité. Si vous connaissez des organismes qui pourraient vouloir participer, veuillez contacter Olena Polishchuk, (kig@socpartnerstvo.org), présidente du fonds de bienfaisance ukrainien.

GROS TITRES

Espagne : Rapport du ministère de l'Intérieur sur les crimes haineux à l'encontre des sans-abri

Hatento, l'Observatoire espagnol des crimes haineux à l'encontre des sans-abri, salue le fait qu'une [publication du ministère espagnol de l'Intérieur sur les crimes haineux dans le pays](#), basée sur des données régionales et locales, reconnaisse que les crimes à l'encontre des personnes en situation de pauvreté puisse être une cause de crimes haineux, même si cette définition n'existe pas encore dans le code pénal et n'a pas encore été pris en compte dans les réformes récentes sur ce sujet.

Les données collectées à partir des statistiques de 2014 indiquent un total de 1.285 crimes haineux. La police a enregistré 11 cas de crimes haineux à l'encontre de personnes en situation de pauvreté, soit une hausse de 175% par rapport à 2013. Toutefois, l'expérience directe des organisations qui représentent Hatento et le fait que les statistiques ne prennent en compte que les cas enregistrés suggèrent que la prévalence de ces crimes est en réalité bien plus élevée.

France : Migrants - La ville de Paris veut améliorer l'accueil des jeunes isolés

Le Conseil de Paris a annoncé qu'il comptait améliorer l'accueil des migrants isolés, dont surtout celui des lycéens sans-abri. Le Conseil a voté lundi un plan comprenant 15 mesures, dont une « refonte » du dispositif de la Permanence d'accueil et d'orientation des Mineurs isolés étrangers, où les jeunes sont censés se présenter à leur arrivée en France. Un premier entretien y est organisé pour écarter ceux qui ne répondent pas aux critères de prise en charge (minorité et isolement), et avant que la justice ne rende son verdict définitif, quelques mois plus tard. Pour éviter que des jeunes ne se retrouvent à la rue avant le premier tri, le plan instaure une « mise à l'abri dès le premier jour ». Il prévoit aussi la possibilité d'un second entretien, si besoin.

République tchèque : Proposition de loi sur le logement social

Selon des données présentées à la Chambre des députés tchèque, il y aurait 30 000 personnes sans domicile en République tchèque et 100 000 autres seraient menacées de le devenir. Il n'existe pas encore de concept de logement social dans le pays, [mais la mise en place d'un tel système pourrait commencer à partir de 2017](#) selon le ministère du Travail et d'Affaires sociales. Il est attendu que ce système permettra de lutter efficacement contre le problème du sans-abrisme et du mal logement dans le pays. Il s'agit également de respecter la Charte des droits fondamentaux, qui prévoit que l'Etat garantisse le droit au logement.

Après l'entrée en application de cette loi prévue en janvier 2017, 500 000 personnes pourraient bénéficier progressivement d'un logement à un loyer abordable. Pour cela, la ministre du Travail et des Affaires sociales entend obliger les communes à garantir un quota de logements sociaux sur leur territoire. La proposition de loi table pour l'heure sur un pourcentage de 5%, un paramètre qui doit encore être négocié.

La proposition de loi devrait être à l'étude des parlementaires tchèques dès l'année prochaine.

Royaume-Uni : Rapport sur les sanctions en matière d'allocations et le sans-abrisme

Un nouveau système plus sévère de conditionnalité en matière d'allocations sociales, prévoyant de nouvelles sanctions, a été introduit au Royaume-Uni en 2012 et l'on craint de plus en plus l'impact de ce nouveau système sur les personnes sans domicile. Ce [rapport](#) évalue l'impact du système.

Suisse : Rapport sur les migrants sans domicile

Depuis le début de la crise économique en 2008, la migration des États membres de l'UE du Sud et de l'Est vers la Suisse a considérablement augmenté. Pour différentes raisons, certains migrants nécessitent de l'aide d'institutions ou d'organismes de l'immigration. Dans son rapport, intitulé « Le travail migrant en Suisse : Les conditions de vie des ressortissants de l'UE en détresse », disponible en [français](#) et en [allemand](#), la Croix-Rouge suisse a analysé les situations de vie des personnes ayant besoin d'aide et a défini la nécessité de mesures supplémentaires. La FEANTSA a été interrogée dans le cadre de la préparation du rapport.

ANNONCES

Date à retenir : Conférence sur les maisons intelligentes et la rénovation urbaine

La [conférence SHUR2015](#) (22-26 juin, Málaga, Espagne) est le premier événement réunissant des thématiques telles que les environnements intelligents, l'efficacité énergétique, l'architecture et la rénovation urbaine.

Cours d'été sur le logement d'abord en Italie 2015

Le cours d'été du réseau Housing First Italie se tiendra du 1er au 4 juillet à Massa Pisana. Le programme, les frais d'inscription, les infos pratiques et les informations concernant les inscriptions seront bientôt disponibles.

PUBLICATIONS

Étude sur les services d'aide aux femmes sans domicile

Le Dublin Region Homeless Executive (DRHE) a commandité une [étude sur les services d'aide aux femmes sans domicile à Dublin](#), en Irlande. L'enquête a été réalisée en 2013 et 38 des 41 services opérant dans la région y ont participé. Le rapport présente des données complètes sur la capacité et les activités des services qui hébergent les femmes. Il élabore en outre un profil des usagers avant de souligner que davantage de services sont nécessaires pour aborder les besoins spécifiques de ces femmes.

Placer l'accent sur la santé bucco-dentaire des personnes sans domicile

Le [rapport Smile4life](#), qui se penche sur les personnes sans domicile en Écosse, a [démontré](#) l'impact énorme de la santé bucco-dentaire sur la santé mentale et le bien-être général ainsi que les avantages de l'accès aux services de santé bucco-dentaire. L'étude initiale, qui date d'il y a quatre ans, a servi de point de départ pour faire le lien entre la santé bucco-dentaire et le sans-abrisme.

Le logement d'abord en Espagne au 21e siècle

Ce [rapport](#) analyse ce modèle résidentiel en Espagne et élabore des propositions pour d'autres politiques de logement.

Sonia Olea Ferreras, membre du groupe d'experts de la FEANTSA sur les droits au logement et coauteur de cet ouvrage, nous présente le contexte :

La Fondation FOESSA et Caritas Espagne, en collaboration avec des sociologues, des architectes, des économistes et des avocats, ont réalisé cette étude sur plusieurs années qui a engendré une analyse juridique, sociale et économique des causes de la situation de l'hébergement d'urgence en Espagne, ainsi que des propositions qui permettraient de considérer le logement comme un droit humain et non uniquement comme un investissement économique. De fait 500 000 familles ont été expulsées en Espagne et plus de 35 000 personnes vivant dans des situations de sans-abrisme alors que plus de trois millions de logements sont inoccupés.

Les réformes juridiques de ces dernières années ont été superficielles et des dizaines d'expulsions sont toujours appliquées chaque semaine. Le logement reste un bien de marché et les gouvernements ne considèrent pas ce problème sous l'angle de l'accès aux droits de l'Homme pour tous.

Les organisations sociales et les personnes affectées se battent encore et toujours pour modifier le modèle résidentiel en Espagne.

L'effet des politiques locales sur la mortalité des personnes sans domicile

Les sans-abri ont un risque de mortalité 3 à 5 fois plus élevé que le reste de la population. Depuis 2005, les actions politiques mises en œuvre à Rotterdam, aux Pays-Bas, ont amélioré les conditions de vie des personnes sans domicile. [Cette étude de 10 ans des personnes sans domicile à Rotterdam](#) a analysé l'impact des politiques visant à améliorer les conditions de vie sur les risques de mortalité des personnes sans domicile. Les participants étaient des adultes sans domicile qui ont eu recours à un ou plusieurs services pour sans-abri à Rotterdam en 2001. Les politiques locales après 2005 ont tenté de reloger les personnes sans domicile, d'augmenter leur participation dans le domaine de l'emploi et de contrôler les dépendances à la drogue et à l'alcool. L'étude a mesuré le taux de mortalité parmi les participants ainsi que les différences en matière de mortalité entre les périodes 2001–05 et 2006–10. Aucune différence majeure en matière de mortalité n'a été observée. Le rapport a conclu que cinq années de politiques locales ont permis d'améliorer leurs conditions de vie mais n'a pas eu d'impact sur le taux de mortalité des personnes sans domicile. De nouvelles mesures sont nécessaires et il importe de placer l'accent sur la prévention du sans-abrisme, selon le rapport.

L'état du sans-abrisme aux États-Unis – De nouveaux fonds permettent de réduire le sans-abrisme

Lors d'une période de croissance économique pour la nation durant laquelle le chômage a baissé dans pratiquement tous les États, le sans-abrisme a diminué de 2,3 pour cent, mais le nombre de personnes menacées de sans-abrisme n'est pas encore retourné aux niveaux précédant la récession, selon le [rapport sur l'état du sans-abrisme aux États-Unis en 2015](#) rédigé par la

National Alliance to End Homelessness. Selon le rapport, les fonds fédéraux pour des programmes luttant contre le sans-abrisme n'ont jamais été aussi élevés, ce qui explique sans doute en partie la baisse du sans-abrisme.

Toutefois, le nombre de personnes à faibles revenus vivant chez des amis ou des proches est en hausse, de même que le nombre de ménages en situation de pauvreté consacrant plus de 50 pour cent de leurs revenus à leur logement, ce qui démontre que la crise du logement abordable menace les niveaux de sans-abrisme, selon le rapport.

La démence et le sans-abrisme

Le Victoria and Tasmania Dementia Training Study Centre a [publié](#) un [rapport sur la démence et le sans-abrisme](#) qui se concentre sur l'éducation, la formation et les besoins des services soutenant les personnes sans domicile atteintes de démence. Le rapport a souligné le manque de sensibilisation sur l'implication du sans-abrisme parmi les professionnels de la santé travaillant dans le domaine de la démence. Il a en outre mis en lumière le manque de services appropriés pour évaluer et traiter les personnes sans domicile atteintes de démence.

La santé et le bien-être des personnes vivant en centre d'hébergement

Au Royaume-Uni, il existe peu de données sur les expériences des personnes vivant dans des centres d'hébergement pour personnes sans domicile ainsi que sur les inégalités auxquelles sont confrontées ces personnes. Cette [étude](#) vise à combler ces lacunes dans le domaine de la recherche en se concentrant sur les causes du sans-abrisme, les besoins des usagers de ces services, les conditions de ces centres et l'impact de la vie dans ces centres sur la santé et le bien-être. Les conclusions de ce rapport se basent sur 12 entretiens avec des résidents de ces centres et sur 19 entretiens avec des résidents de logements accompagnés.

Réduire le sans-abrisme parmi les jeunes adultes

La transition vers la vie indépendante est un processus complexe pour de nombreux jeunes. Pour les personnes quittant des institutions locales de prise en charge, ce processus s'avère encore plus problématique. Une [étude](#) de l'Université de Northumbrie a souligné que ces dernières sont surreprésentées parmi les personnes sans domicile au Nord-Est du Royaume-Uni. Le conseil municipal de Newcastle a dès lors mis en place un nouveau système pour identifier et soutenir les jeunes les plus menacés de sans-abrisme. Lorsqu'une personne est menacée de sans-abrisme, le conseil dispose de deux personnes dont la tâche est de l'aider à ne pas tomber dans des situations de sans-abrisme. Ce système a déjà identifié 30 jeunes menacés de sans-abrisme et leur a facilité la transition vers la vie indépendante.



La présente publication est soutenue financièrement par le programme de l'Union européenne pour l'emploi et la solidarité sociale – PROGRESS (2007-2013).

Ce programme est mis en œuvre par la Commission européenne. Il a été établi pour soutenir financièrement la poursuite des objectifs de l'Union européenne dans les domaines de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances et contribuer ainsi à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 dans ces domaines.

Le programme, qui s'étale sur sept ans, s'adresse à toutes les parties prenantes susceptibles de contribuer à façonner l'évolution d'une législation et de politiques sociales et de l'emploi appropriées et efficaces, dans l'ensemble de l'UE-27, des pays de l'AELE-EEE ainsi que des pays candidats et précandidats à l'adhésion à l'UE.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter la page suivante: <http://ec.europa.eu/progress>

Les informations contenues dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Commission européenne.

La FEANTSA travaille avec la Commission européenne, le pouvoir adjudicateur pour l'accord de partenariat de quatre ans sous lequel cette publication a été financée.

Copyright © 2011 · FEANTSA · Tous droits réservés